Zeitschrift: Die Privatschule = L'école privée = La scuola privata

Herausgeber: Verband Schweizerischer Privatschulen

Band: - (1995)

Heft: 2

Artikel: Déclaration concernant la promotion de l'enseignement bilingue en

Suisse

Autor: Arnet, Moritz

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-852397

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Déclaration concernant la promotion de l'enseignement bilingue en Suisse

Mesdames, Messieurs

La Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) et les directeurs de l'économie publique en charge de la formation professionnelle veulent encourager l'enseignement bilingue dans les écoles. Dans une déclaration publiée en date du 2 mars 1995 à Berne, la CDIP encourage les cantons et les écoles à soutenir les initiatives allant de ce sens.

des prochains numéros de votre publication, voire dans la feuille officielle scolaire de votre canton. Vous contribuerez ainsi à faire connaître le contenu de cette déclaration et aussi à la réalisation pratique de ses objectifs.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Moritz Arnet Secrétaire général de la CDIP

En Suisse, pays plurilingue, l'enseignement bilingue peut largement contribuer à la cohésion entre les diverses communautés linguistiques et culturelles et à faciliter la communication avec d'autre groupes linguistiques.

La promotion de l'enseignement bilingue par la CDIP paraît également opportune dans le contexte politique actuel. Projets et accords intercantonaux, transfrontaliers et européens se multiplient, rendant de plus en plus nécessaire l'amélioration des connaissances linguistiques qui devient donc une priorité de l'éducation. Par ailleurs, la discussion actuelle au niveau politique montre que l'introduction d'un enseignement bilingue est largement souhaitée.

Nous vous saurions gré de bien vouloir publier la déclaration de la CDIP, ainsi que – dans la mesure du possible – le rapport de la Commission Pédagogique et de la Commission L2/Enseignement des langues étrangères de la CDIP qui lui est consacré, dans un



8